

Votre comité recommande aussi que chaque sénateur reçoive 10 exemplaires de chaque rapport et qu'une circulaire soit adressée par le greffier du comité à chaque sénateur, l'informant que s'il en désire un nombre plus considérable, il pourra l'obtenir en en donnant avis au dit greffier, M. J. A. Polkinghorne; et que la balance des dits rapports soit distribuée par l'imprimeur de la reine au *pro rata* du nombre d'électeurs dans chaque district rural, par l'entremise du député fédéral représentant le dit district.

Votre comité recommande aussi que M. H. A. Botterell, du bureau de la distribution, soit promu au rang de commis de seconde classe.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,  
*Président.*

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87), intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de bassins de la Colombie-Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 3, ligne 7, retranchez depuis "13" jusqu'à "l'Acte."

Page 3, ligne 8, retranchez: "s'appliqueront" et insérez: "s'appliquera"; après "compagnie" insérez l'article A.

#### *Article A.*

14. "L'Acte des Chemins de fer s'appliquera à la compagnie et à l'entreprise par le présent autorisée."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (45), intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port-Stanley et London, et ratifiant une convention au sujet du chemin de fer de London à Port-Stanley," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.